



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20230921-20230921\_D0003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2023

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLÉE

Séance du jeudi 21 septembre 2023

<b>Nombre de membres :</b>	
En exercice	14
Présents	8
Votants	10
Pouvoirs	2

Date de convocation : 14 septembre 2023

Date d'affichage : 14 septembre 2023

Le vingt et un septembre deux mil vingt-trois, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Monique GAULTIER, Maire.

**Étaient présents :** Monique GAULTIER ; Dominique MANCEAU ; Sébastien BOUZINARD ; Laëtitia MOREAU ; Françoise WEINEL ; Benoît COUTANT ; Florence DEBRUYNE ; Éric DEBEFFE.

**Absents excusés :** Virginie MOREAU ; Loïc GUILLOT ; Laurent MALEVAL ; Alain RESPLANDY-BERNARD ; Mathieu GAULTIER ; Aurélien HERISSON rejoint la séance à 20h33.

**Pouvoirs :** Laurent MALEVAL (pouvoir à Monique GAULTIER) ; Loïc GUILLOT (pouvoir à Dominique MANCEAU)

**Modalités de vote :** Scrutin ordinaire

**M. Dominique MANCEAU**, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit la fonction de secrétaire de séance.

---

## Délibération n°20230921\_D0003

**Objet : Délibération PORTANT MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS**

---

Vu le Code générale des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de *la création d'un nouvel emploi* d'adjoint technique relevant de la catégorie C d'une durée hebdomadaire de 17h50

il convient de modifier le tableau des emplois et des effectifs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- de modifier le tableau des emplois à compter du 01/01/2024
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

<b>CONTRE</b>	0	<b>ABSTENTION</b>	0	<b>POUR</b>	10
---------------	---	-------------------	---	-------------	----

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour Extrait Certifié Conforme

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le **22/09/2023**

Publication par voie électronique le **22/09/2023**

Le Maire,

The image shows a circular official stamp for the 'MAIRIE DE FLEE' in Sarthe. The stamp features a central emblem and the text 'MAIRIE DE FLEE' at the top and 'Sarthe' at the bottom. A handwritten signature in blue ink is written across the stamp.

Monique GAULTIER

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Manceau', is written on the page.

Dominique MANCEAU

COLLECTIVITE FLÉE TABLEAU DES EFFECTIFS AU 21/09/2023

Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdo. du poste en centième (délibération et rémunération)	Durée hebdo. du poste en H/Mns	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)	Poste vacant depuis le	Poste occupé		
							Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)	Agent
<b>Filière Administrative (service administratif)</b>									
N° 20180620_D00 01 du 20/06/2018 Modifié N° 20230921_D0001 du 21/09/2023	Rédacteur	B	35,00h	35H00	Secrétaire de mairie	02/09/2022	Contractuel	100 %	BAUDON Amélie Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 072-217201342-20230921-20230921_D0003-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 26/09/2023
<b>Filière Technique (service technique)</b>									
N° 20201210_D0004 du 10/12/2020	Adjoint Technique	C	35.00h	35h00	Entretien de la voirie communale et réseaux divers, des bâtiments communaux et des espaces verts.	01/02/2020	TITULAIRE	100%	GENISSE Ludovic
N° 20230706_D00 06 du 06/07/2023	Adjoint Technique	C	10.00h	10h00	nettoyage des locaux, gestion de la salle des fêtes.	01/09/2023	Contractuel	100 %	VARENNE Laura
N° 20230921_D00 03 du 21/09/2023	Adjoint Technique	C	17h50	17h50	Entretien de la voirie communale et réseaux divers, des bâtiments communaux et des espaces verts.		Contractuel	100 %	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201342-20230921-20230921\_D0003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2023